



Un anneau de pierre décoré du Sahara

Christian Dupuy, René Delhougne

► To cite this version:

Christian Dupuy, René Delhougne. Un anneau de pierre décoré du Sahara. Le Saharien, 2003, 167 (4), pp.31-35. halshs-03263051

HAL Id: halshs-03263051

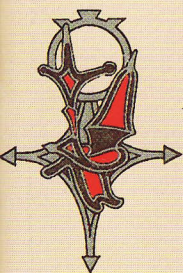
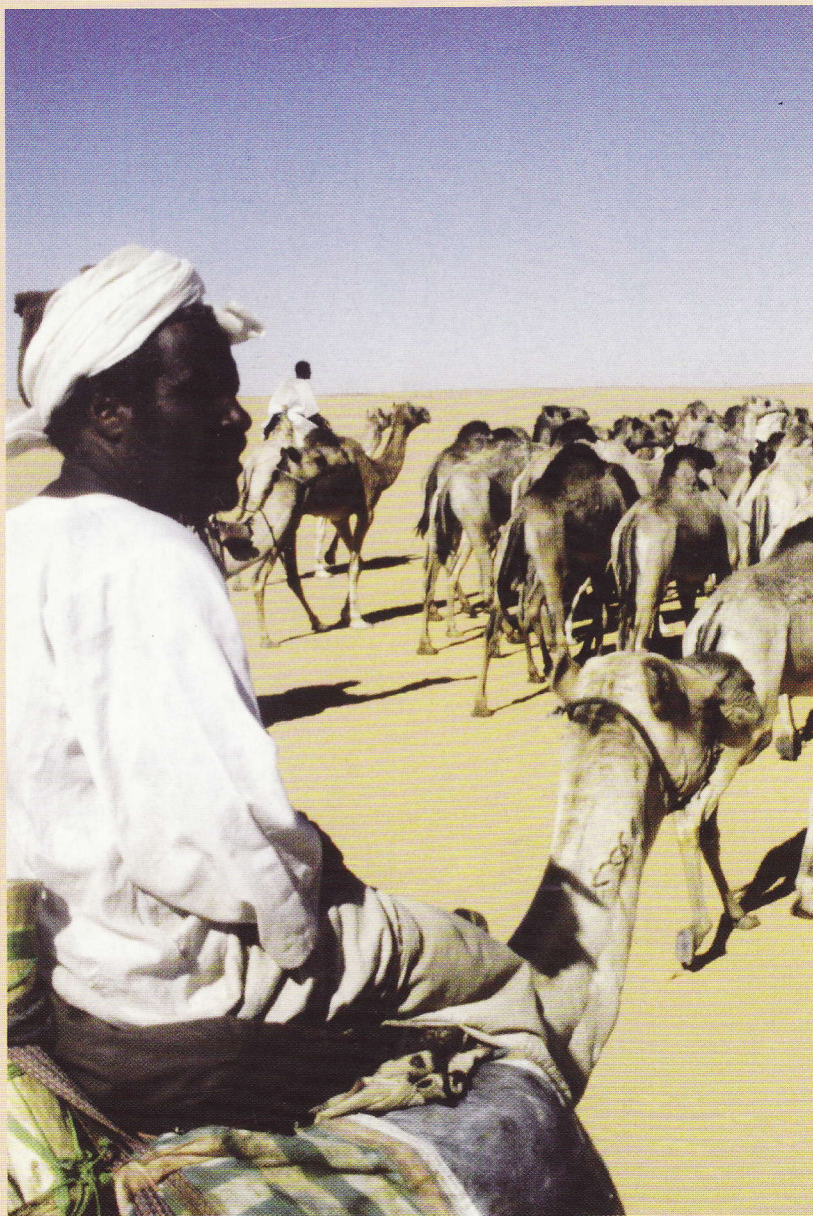
<https://shs.hal.science/halshs-03263051>

Submitted on 16 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

le Saharien



N° 167

4^e trimestre

Décembre 2003

Revue trimestrielle éditée par La Rahla - Amicale des Sahariens

Un anneau de pierre décoré du Sahara

Christian Dupuy *
René Delhougne

Deux éléments insolites ont incité R. Delhougne à acquérir, au début des années 1970, cet anneau de pierre qui se trouvait exposé sur l'étal d'un brocanteur en Belgique : le décor gravé sur l'une de ses faces et une étiquette associée portant la mention «Sahara, 4e-3e millénaires av. J.-C.»... Bien que de provenance et d'époque de réalisation incertaines, cette pièce mérite d'être publiée en raison de son originalité. En effet, à notre connaissance, aucun objet d'art mobilier comparable n'a été retrouvé à ce jour au Sahara ni ailleurs en Afrique. Cependant les boules et les disques de pierre perforés munis, à l'instar de notre anneau, d'un trou trop étroit pour avoir servi d'ornement de bras ou de cheville, abondent sur ce continent. Leur présence est attestée sur le littoral maghrébin dès l'Épipaléolithique (Camps 1961, p. 59-62) et dans la vallée soudanaise du Nil dès le Mésolithique (Arkel 1949). Des objets perforés de même nature se retrouvent sur plusieurs gisements néolithiques du Sahara, du Sahel et de la vallée du Nil tandis que d'autres, apparemment d'âge plus récent, se répartissent sur divers sites archéologiques de l'Afrique sub-saharienne, sans oublier ceux qui aujourd'hui servent encore à lester des bâtons à fouir d'Éthiopie et d'Afrique du Sud. L'histoire de ces objets en Afrique couvre donc plus de dix mille ans. Parmi les centaines d'exemplaires inventoriés, ceux décorés se comptent sur les doigts d'une seule main. Il s'agit, d'une part, d'un fragment de boule taillé dans un calcaire à grain fin, orné de courtes lignes parallèles rayonnant autour de l'orifice, exhumé d'une couche néolithique de l'abri de Redeyef en Tunisie (Gobert 1935, p. 3) et, d'autre part, des quatre célèbres têtes de massue piriformes en calcaire décorées de nombreux motifs en relief appartenant au Pré-dynastique égyptien (Gautier et Midant-Reynes 1995, p. 89-92). Notre anneau est tiré, non pas d'une roche tendre comme le calcaire, mais d'une roche dure, et plus précisément d'un granit à grain fin. Ses dimensions sont les suivantes: largeur 122 à 127 mm, épaisseur 25 à 29 mm, diamètre interne 20 à 21 mm, masse 660 g (fig. 1). La surface montre une texture grenue à l'exception de l'alésage et des incisions qui sont entièrement polis. La face gravée est plane. La face opposée légèrement échancrée se compose de deux plans naturels de fracture dont l'intersection forme un sillon en arc de cercle peu marqué, tangent à l'alésage. Le contour grossièrement circulaire apparaît très émoussé. L'absence de trace de façonnage tant sur le pourtour que sur les faces suggère qu'un palet discoïde produit par desquamation et altération naturelle d'une roche granitique a servi de matériau de base pour la confection de cet anneau, laquelle s'est alors limitée à une perforation centrale avant décoration.

À en juger par l'aspect mat de sa surface, l'anneau n'a subi aucune action éolienne depuis son abandon. La face vierge de décor présente jusqu'à mi-épaisseur, alésage compris, une patine foncée, gris sombre à noir, contrastant avec les couleurs plus claires de la face opposée où divers tons ocres se mêlent aux nuances de gris. Ces différences de coloration laissent supposer que l'objet a été abandonné face décorée contre le sol et qu'il est resté ainsi à moitié enterré pendant une longue période. L'autre face demeurée à ciel ouvert, exposée à la pluie et au soleil mais protégée des vents de sable, s'est noircie au fil des siècles sous l'effet des cycles d'humidification/insolation en

* - Ch. Dupuy exerce ses activités au CNRS Belfort (UMR 5060), et à l'Université Lyon 3 ; R. Delhougne dirige la librairie Kongo.

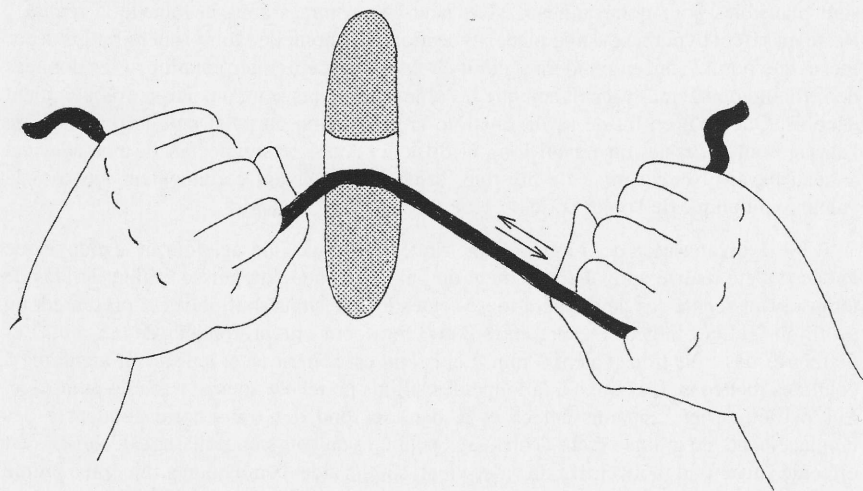
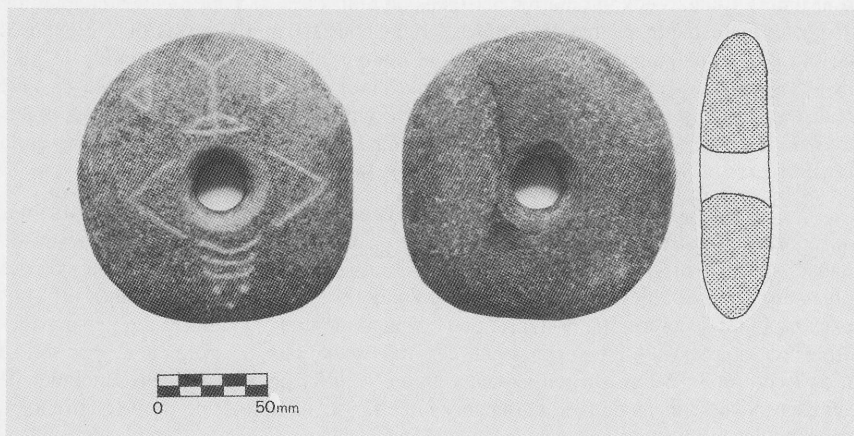
grande partie responsables de la formation des patines en milieu aride. Notons enfin que l'alésage et le décor gravé offrent des tons ocres plus clairs que la surface grenue alentour ; ce qui confirme que le palet préexistait sous sa forme discoïde bien avant son perçage et sa décoration. Les teintes superficielles identiques de l'alésage et des incisions suggèrent, en outre, une contemporanéité de réalisation, voire un travail de la même main. Toutefois la prudence s'impose ici car la contemporanéité de polissages adjacents ne peut être affirmée sur le seul critère des patines. On ne peut en effet exclure que l'anneau vierge de décor ait été abandonné et qu'il ait été récupéré en des temps plus récents pour être décoré par un individu qui ignorait tout des techniques mises en œuvre pour la perforation du palet, techniques auxquelles nous allons précisément nous intéresser.

Après avoir été prélevé à même le sol d'une vallée, le palet de granit a donc été percé perpendiculairement et en son centre. D'après ce que l'on sait aujourd'hui du perçage des roches dures dans le sud du Sahara (Amblard 1984, Calegari 1993, Duhard 2003, Gaussen 1993), deux techniques ont pu être mises en œuvre de façon exclusive ou combinée : la percussion et/ou la giration. La percussion a pu s'effectuer directement sur la pièce au moyen d'un pilon ou d'un tamponnoir ou bien indirectement au moyen de deux outils, à savoir d'un burin posé alternativement sur chaque face du palet et frappé par un marteau armé d'une tête dure ou tendre. Indépendamment du procédé utilisé, le pilon, le tamponnoir ou le burin devaient être confectionnés dans une roche au moins aussi dure que le granit, comme par exemple le silex ou le quartz. La giration nécessite, quant à elle, l'utilisation d'un outil de perforation tourné à la main ou entraîné en rotation par un foret à pompe ou à archet (Camps-Fabrer 1989, Scheel 1989). L'outil en question pouvait consister en une lame de foret ou en un perçoir taillés dans une roche au moins aussi dure que le granit et fixés sur un manche. Mais un simple bâtonnet en bois ou en os frais associé à un abrasif pulvérulent tel que le sable siliceux pouvait aussi convenir. Ce dernier, en s'incrétant dans le bâtonnet, se trouve entraîné en rotation et provoque ainsi l'usure circulaire, soit uni-faciale, soit bi-faciale, du support et, pour finir, son percement. Ces opérations laissent des traces caractéristiques bien visibles sur les pièces cassées ou abandonnées en cours de fabrication. Les percussions produisent un piquetage composé d'une juxtaposition de cratères. La giration génère, quant à elle, de fines stries circulaires. Malheureusement, le polissage du trou a fait disparaître ces stigmates sur notre anneau. Il est impossible, dans ces conditions, de se prononcer sur la manière dont le palet a été percé. En revanche, le profil de l'alésage et son état de surface autorisent quelques hypothèses sur la technique de finition mise en œuvre.

L'alésage est cylindrique en partie médiane et en forme d'entonnoir à chaque extrémité avec une ouverture moins prononcée côté face décorée. Les surfaces à l'intersection des pans et des bords du trou sont convexes. Le diamètre dans la partie la plus étranglée mesure entre 20 et 21 mm. Cette petite variation est due à une légère ovalisation et à un ensemble de creux et de bosses très émoussés, orientés dans le sens axial, décelables au touché et à peine visibles sur le moulage auquel nous avons procédé afin de restituer fidèlement par un dessin sur papier le profil de la perforation. Ces observations donnent à penser que le trou après perçage a été, sinon élargi, du moins régularisé par frottement alternatif longitudinal d'un polissoir souple en lanières de peaux brutes ou de cuir ou bien en fibres végétales tressées ou tissées, trempé dans un liquide composé d'eau et de poudre minérale (fig. 2).

Que les bosses, les creux, l'ovalisation et la convexité des surfaces au sortir du trou aient été occasionnés, non pas par cette opération de finition, mais par une usure consécutive à un usage prolongé de l'anneau nous apparaît difficilement concevable. Pour ce faire, il aurait fallu que ce dernier soit suspendu à un lien souple et qu'il soit tourné et

agité pendant une longue période; ce qui, selon nous, ne pouvait suffire à produire un poli de surface aussi régulier au niveau de l'alésage, sans omettre que sa masse de 660 g en fait une pendeloque bien lourde... Quelle pouvait donc être la destination de cette pièce ? Son trou est trop étroit (diamètre interne 20 à 21 mm) pour un usage comme ornement de bras ou de cheville. Signalons simplement à ce sujet que les diamètres des bracelets pour enfant sont rarement inférieurs à 45 mm et que ceux portés par des adultes au dessus du coude dépassent exceptionnellement 80 mm. En revanche, la perforation était adaptée pour recevoir un manche. Reste à savoir dans quel but. La masse (660 g) et le diamètre externe de l'anneau (supérieur à 120 mm) sont trop importants pour une utilisation en volant d'inertie de foret ou de fuseau. Ses dimensions conviennent, par contre, pour une



Le polissage de l'alésage

tête de massue ou une masse de marteau. Précisons à cet effet que le bord de l'anneau présente quelques aspérités occasionnées par des chocs et qu'il est ébréché côté face ornée. Ces accidents de surface montrent la même patine que la surface grenue alentour. Sans écarter l'hypothèse de chocs accidentels, ces stigmates pourraient constituer un argument en faveur d'une utilisation comme marteau ou comme arme contondante.

Les données ethnologiques nous suggèrent une autre possibilité : celle d'un poids monté sur une hampe de bois pour servir de lest à un bâton à fouir. Ainsi alourdi, le bâton gagne en efficacité pour ameubler et fouiller le sol. Un plantoir de Nouvelle Guinée conservé au Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse est équipé d'un anneau aux dimensions se rapprochant de notre objet : diamètre externe 90 mm, diamètre interne 33 à 42 mm, épaisseur 55 mm, masse 630 g. Les spécimens sud-africains dénommés «kwé» sont munis, quant à eux, de pierres perforées de tailles très variables, celles-ci allant de 35 g pour un diamètre externe de 38 mm à 8,16 kg pour 230 mm. Ceux d'Éthiopie exposés au Musée d'Ethnographie du Trocadéro sont pourvus d'anneaux pesant autour de 3 kg pour des diamètres externes de 130 à 150 mm. L'inventaire de ces pièces de Musée a été réalisé par E. G. Gobert en 1935. Précisons en outre qu'un examen détaillé des objets toujours en usage dans quelques régions du monde pourrait aider à la recherche de la fonction présumée des anneaux de pierre de la Préhistoire africaine.

Signalons enfin que des objets munis d'un manche avec renflement distal, tenus ou brandis à bout de bras par des personnages, sont représentés dans l'art rupestre du Sahara. Selon leur situation dans les compositions peintes ou gravées, certains de ces objets font penser à des bâtons à fouir tandis que les autres évoquent des massues. Les palettes à fard décorées du Pré-dynastique égyptien montrent également des personnages armés de massues. Malheureusement ces représentations ne permettent pas de se prononcer sur la nature du renflement figuré : celui-ci peut aussi bien témoigner de l'existence d'un anneau de pierre emmanché que rendre compte d'une forme naturelle ou produite par sculpture.

Tête de massue, masse de marteau ou poids de bâton à fouir ? Tous ces usages sont plausibles pour notre anneau. Mais peut-être sommes-nous là loin de la réalité ? Reste en effet l'hypothèse d'une pièce à vocation cérémonielle, voire funéraire. Le décor incisé que porte l'anneau plaiderait plutôt en faveur de cette interprétation si les données de l'ethnologie ne nous rappelaient que les objets utilitaires sont, eux aussi, fréquemment décorés. Quoiqu'il en fut de sa destination, la perforation du palet puis le polissage de l'alésage ont nécessité un travail long et difficile. Aussi le simple fait de posséder cet anneau devait-il être source de prestige, la décoration ayant certainement ajouté à la valeur symbolique de l'objet porté.

L'organisation des motifs géométriques autour de l'alésage fournit la preuve que le décor a été réalisé après le perçement du palet sans que l'on puisse évaluer le laps de temps ayant séparé ces deux opérations. Toutes les incisions sont polies et présentent un profil en U. Leur largeur mesure entre 2 et 3 mm pour une profondeur de 0,5 mm. Les diamètres des trois trous valent 3 mm. Leur fond est sphérique et leur profil identique à celui des incisions. L'examen à la loupe des sillons ne révèle aucune trace de piquetage. Les petites cavités apparaissant çà et là dans le fond des traits correspondent à des emplacements de grains s'étant déchaussés peut être au cours du polissage. Celui-ci s'est effectué suivant un mouvement de va-et-vient, soit à l'aide d'un bâtonnet minéral à pointe mousse, soit au moyen d'une fine tige végétale associée à une poudre abrasive. Le même outil animé en rotation a vraisemblablement permis la réalisation des trois trous. Notons

enfin que les traits constitutifs de chaque motif géométrique, se rejoignent sans se chevaucher. Il est par conséquent impossible d'établir leur mode de construction.

L'ornementation comprend deux triangles équilatéraux placés de chaque côté et à égale distance d'un trait ramifié en V issu de la base d'un triangle isocèle, deux chevrons placés de part et d'autre du trou, trois courbes parallèles, elles-mêmes sous-tendues par trois points disposés en triangle. Ces motifs géométriques tels qu'ils sont agencés, évoquent un visage ou un masque. Les triangles opposés suggèrent les yeux ou les cavités oculaires du masque. Le motif médian plus complexe pourrait figurer la naissance du nez, l'arête nasale et les narines. Les chevrons encadrant le trou, traduisent les joues ou les oreilles. Les trois courbes et les trois points, symboliser la bouche et la barbe en pointe à moins qu'ils ne représentent une parure de cou, la perforation indiquant dans ce cas la bouche... Mais s'agit-il réellement de cela ? On ne saurait l'affirmer. Qu'elle qu'ait été la signification originelle du décor, il est important de noter que sa construction à base de triangles et sa symétrie par rapport à l'alésage ne vont pas sans évoquer l'art à la fois schématique et géométrique des populations berbères de l'Afrique du Nord ; un art qui se retrouve appliqué à la poterie, à l'orfèvrerie, à la maroquinerie, à la tapisserie (Camps 1980). Toutefois ces ressemblances peuvent aussi bien résulter d'une simple coïncidence que d'une filiation culturelle eu égard à la provenance mal assurée de notre anneau.

Les archéologues mettront peut être au jour quelques anneaux comparables à celui que nous venons de présenter. De telles découvertes permettraient alors de replacer notre pièce dans le contexte archéologique qui aujourd'hui lui fait défaut, le seul à même de nous renseigner sur son époque de réalisation et sa fonction, voire sur l'identité et sur le statut de son ou de ses auteur(s) et utilisateur(s).

Bibliographie

- AMBLARD S. : *Tichitt-Walata (R. I. Mauritanie)*. in « Civilisation et Industrie Lithique ». Paris, 1984. Ed. Recherche sur les Civilisations, 320 p.
- ARKEL A. J. : *Early Khartoum*. Oxford, 1949.
- CALEGARI G. : *Le perle in «corniola» di Taouardei (Mali)*. Milan, 1993. in « Memorie della Società Italiana di Scienze Naturali e del Museo Civico di Storia Naturale », XXVI (fasc. II) : 117-120.
- CAMPS G. : *Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'histoire*. Alger, 1961. Imprimerie officielle, 320 p.
- CAMPS G. : *Berbères aux marges de l'Histoire*. Toulouse, 1980. Editions des Hespérides, 352 p.
- CAMPS-FABRER H. : *Matière et art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne*. Paris, 1966. Arts et Métiers Graphiques, 574 p.
- CAMPS-FABRER H. : *Archet*. Aix-en-Provence, 1989. « Encyclopédie Berbère », VI : 862-865
- DUHARD J.-P. : *Quelques «ateliers» de perles du Mali nord-oriental découverts avec Jean Gaussen*. in : « Hommages à J. Gaussen », sous presse
- GAUSSEN J. : *Perles néolithiques du Tilemsi et du pays Ioullemedene (Ateliers et techniques)*. Milan, 1993. in « Memorie della Società Italiana di Scienze Naturali e del Museo Civico di Storia Naturale », XXVI (fasc. II) : 253-256.
- GAUTIER P. & MIDANT-REYNES B. : *La tête de massue du roi Scorpion*. Paris, 1995. « Archéo-Nil », 5 : 87-127
- GOBERT E. G. : *Boules de pierres perforées du Capsien et des industries dérivées*. Paris, 1935. "L'Anthropologie", XLIV: 1-14.
- SCHEEL B. : *Egyptian Metal working and Tools*. Aylesbury, 1989. Shire Publications Ltd, 68 p.